



Atlas des Paysages du Jura

Partie 3 : Orientations - Recommandations

Annexe Sites pilotes



FABRIQUES
ARCHITECTURES PAYSAGES

Julien RIOU Karolina SAMBORSKA



Pour cette phase, l'Atlas des paysages du Jura engage un travail par site pilote en ciblant pour chacun d'eux ses particularités, mais aussi son rapport aux paysages environnants.

Ces sites sont des territoires d'interfaces et de transition entre plusieurs unités paysagères. Ils ont été spécifiquement choisis pour leur caractère évolutif, hybride et pour les mutations paysagères dont ils font l'objet.

Les sites pilotes sont aussi des secteurs supports d'échanges et de concertation. En ce sens, l'Atlas souhaite porter une vision prospective partagée sur le devenir des paysages jurassiens.

Les orientations proposées sont focalisées sur des situations particulières formant le paysage territorial et ambitionnent de contribuer à la mise en place d'un territoire durable, intégrant les enjeux actuels et à venir. Elles visent à ouvrir un chapitre ambitieux sur l'avenir du Jura en s'appuyant sur les qualités et particularités qui ont dessiné ses paysages.

Ce travail conduit sur les sites pilotes permet d'initier les diversités d'approches et d'utilités potentielles de l'Atlas à l'échelle du territoire départemental. Avec d'abord une approche élargie à l'échelle d'une confluence, puis en resserrant les échelles d'appréhension sur des entités paysagères plus restreintes, pour Saint Claude et Les Rousses par exemple. Ce travail mené sur les sites pilotes a été un support de mise en application qui a permis, au cours de l'élaboration de l'Atlas, de réagir et de travailler de concert entre acteurs du territoire autour des thématiques prospectives qui ont été développées. La présentation de ces sites pilotes est donc une illustration du type de travail qui peut être conduit dans des situations variées. Cette présentation en annexe a donc une valeur d'exemple reproductible pour appuyer des orientations urbaines et paysagères de qualité à l'échelle du département et des différents documents d'urbanisme et d'orientations paysagères qui seront portés dans les années à venir.



3 SITES PILOTES ÉTUDIÉS :

1 La pression urbaine de Dole aux portes de la confluence du Doubs et de la Loue

Le site est localisé à l'interface entre la Plaine céréalière et Val de Loue, la Plaine Doloise au Nord et la Bresse Comtoise au Sud. La confluence entre le Doubs et la Loue a permis l'exploitation d'une terre agricole fertile, support de paysages agricoles diversifiés, alternant parcelles de grandes cultures, prairies permanentes et boisements. L'eau fait partie intégrante de ce paysage et de sa création, mêlant espaces maîtrisés, berges industrielles du Doubs, espaces naturels de la Loue et zones humides de la Bresse. Les ripisylves nombreuses et dessinées indiquent partout sa présence. Les grands axes de communication viennent figurer de grandes coupures dans le paysage, tout en permettant une connexion optimale avec les villes alentour (Dole, Besançon...). Les silhouettes des bourgs et villages viennent ponctuer la ligne d'horizon, offrant des repères visuels dans les paysages. Au Nord, la pression urbaine de Dole a causé une urbanisation forte, notamment par la création de zones résidentielles pavillonnaires, d'espaces d'activités et secteurs logistiques importants en extension des enveloppes urbaines traditionnelles, venant contraster avec les paysages et milieux agricoles et naturels du secteur.

2 Des "bouchons urbains" en entrées des Reculées, des situations d'exception entre plaine et plateau

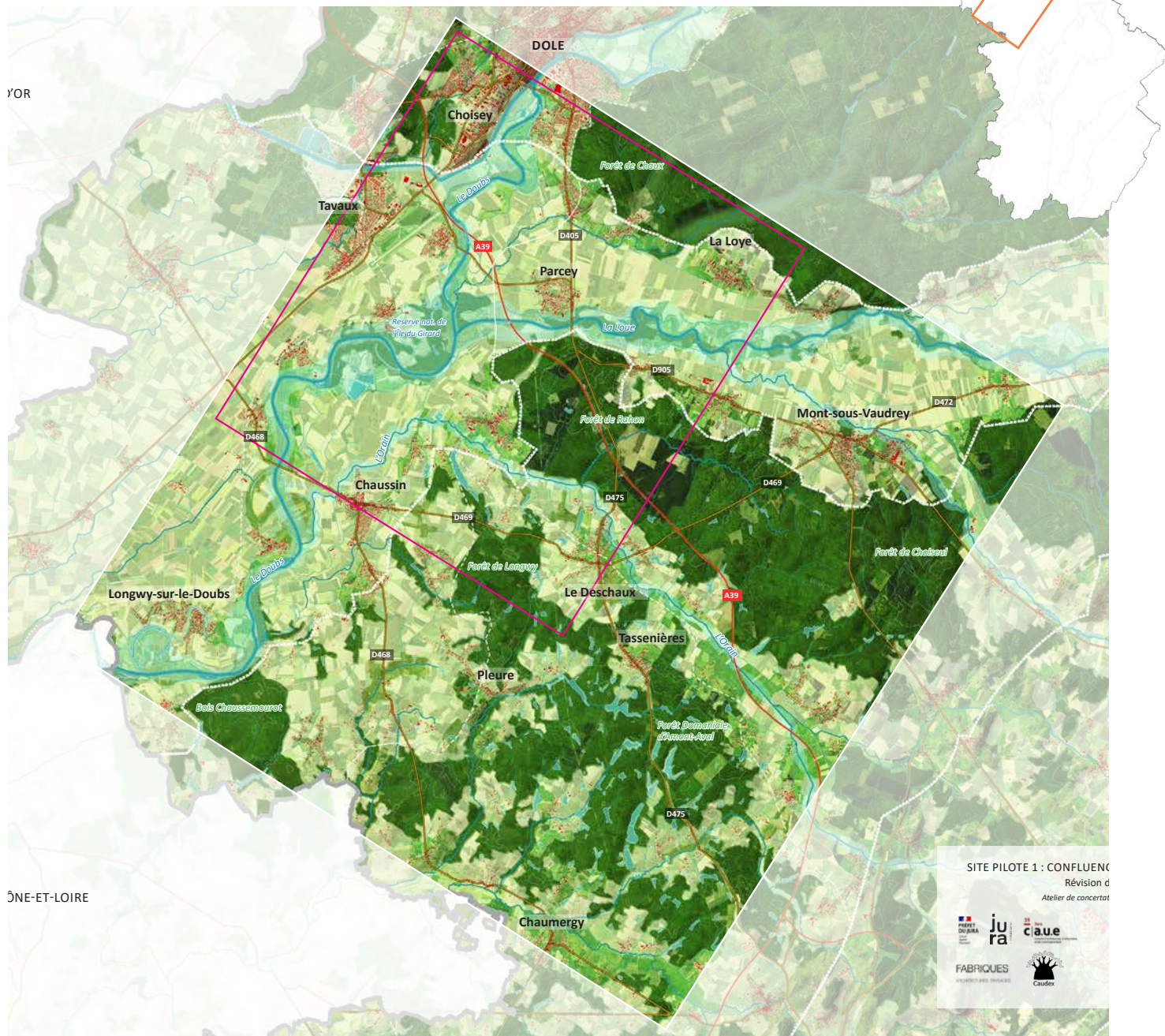
Le site est constitué d'un paysage de contact entre le Vignoble – Revermont et le Premier Plateau. Ces deux unités paysagères constituent deux ensembles physiques majeurs formant le paysage de la bordure jurassienne. Les fortes pentes continues, généralement couvertes de forêts et de taillis, marquent la limite entre plaine et plateau. Les reculées d'Arbois et Poligny constituent des incisions profondes, support d'un réseau hydrographique chahuté (cascades...). En ville, ce réseau plus discret est support de qualités paysagères, de fraîcheur et d'aménités. Le plateau est support d'une activité pastorale et se compose majoritairement de paysages pâturés. Au pied du relief, les paysages de coteaux sont supports d'une multitude de parcelles viticoles offrant un paysage très diversifié. De nombreux villages à la silhouette élégante sont construits à flanc de coteau, offrant une vue dégagée sur la plaine et le vignoble. Côté plaine, Poligny et Arbois offrent des paysages urbains d'extension pavillonnaires et de zones d'activités importantes.

3 Saint-Claude/ Les Rousses : un rapport transfrontalier entre désindustrialisation et pression urbaine

Le site se situe dans l'unité paysagère du Jura Plissé des Grands Monts, à l'extrême sud-est du département, en contact avec la frontière suisse. Les monts sont plus larges que les vaux, permettant le développement d'un paysage typique de prés-bois alternant pâturages et zones boisées parsemées. Les rivières sont nombreuses et ramifiées, dessinant de profondes gorges parallèles aux reliefs. Les gorges de la Bienne forment un véritable canyon, support d'un développement industriel au 19ème siècle. Cette ancienne vallée industrielle est aujourd'hui support de nombreuses friches en attente de reconversion comme à Saint-Claude. Malgré sa géographie isolée, le territoire accueille un bassin de vie important avec les villes de Saint-Claude, Morbier, Haut de Bienne et Les Rousses. La commune des Rousses est support d'un paysage très ouvert qui accueille la diversité des infrastructures hivernales et estivales. Au sud et à l'ouest, le relief est entaillé de plusieurs gorges qui produisent des paysages plus isolés et intimistes. L'habitat est isolé et dispersé au niveau de prés-bois séparés les uns des autres par une forêt compacte. La pression foncière transfrontalière est très forte et les extensions urbaines pavillonnaires transforment ce paysage montagnard typique.

LA CONFLUENCE ENTRE LE DOUBS ET LA LOUE

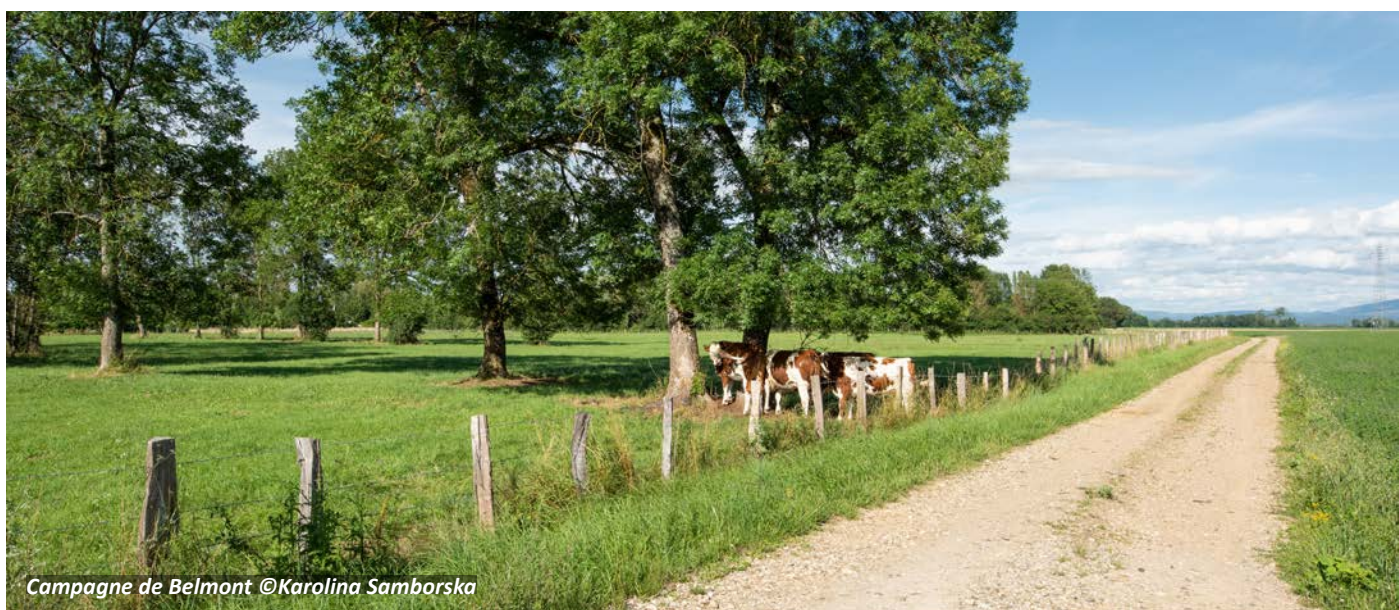
ETAT DES LIEUX DU SITE PILOTE :



1

La pression urbaine de Dole aux portes de la confluence du Doubs et de la Loue

- **Territoire d'eau** : Le Doubs et la Loue tantôt naturels tantôt contrôlés avec des espaces de mobilité contraints notamment dans les zones urbaines ; les marais/zones humides de la Bresse et leur système écologique exceptionnel.
- **Terroirs et savoir-faire** : Plaines cultivées avec les grandes cultures céréalières, intercalées de parcelles de prairies permanentes, et de boisements.
- **Réseaux et infrastructures** : Secteur intermédiaire entre Dole et Besançon, axes importants (A36 et D673).
- **Formes urbaines et architecturales** : Nombreux petits bourgs occupant la plaine.



Campagne de Belmont ©Karolina Samborska



Campagne de Belmont ©Karolina Samborska



La Loue ©Karolina Samborska

LA CONFLUENCE ENTRE LE DOUBS ET LA LOUE

ÉTAT DES LIEUX DU SITE PILOTE :

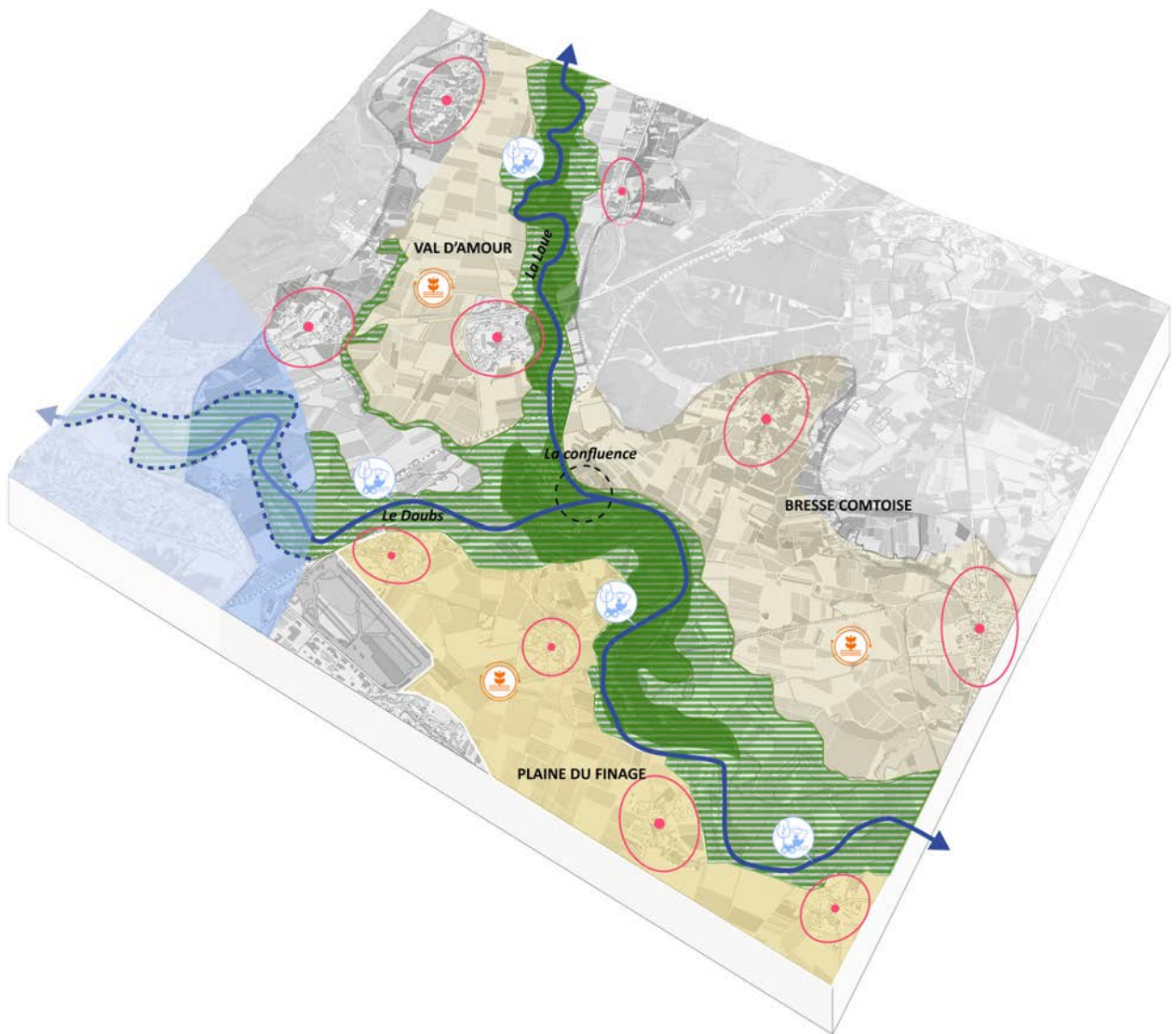


ENJEUX :

Poursuivre les politiques de renaturation des rives du Doubs et de la Loue pour limiter le risque inondation et développer la biodiversité.

Contenir les zones d'agriculture intensive de la Plaine du Finage, pour s'adapter à la faible ressource en eau et au changement climatique.

Porter une vigilance sur l'étalement urbain du Grand Dole sur le Nord de la plaine du Finage pour lutter contre l'artificialisation des terres cultivées.



ORIENTATIONS :

- 1  Poursuivre la restauration des champs d'expansion dans des paysages composites et variés.
- 2  (Re)Trouver des pratiques de valorisation culturelle de ces zones et les paysages qui les accompagnent.
- 3  Valoriser les qualités écologiques et paysagères des bords du Doubs et de la Loue.
- 4  Limiter l'augmentation de la taille des parcelles cultivées sur les secteurs limitrophes de la Plaine du Finage.
- 5  Accompagner les acteurs dans l'adaptation des pratiques agricoles au réchauffement climatique.
- 6  Recréer un paysage de l'eau et une attractivité le long du Doubs au Sud de Dole.
- 7  Préserver le maintien des structures villageoises de l'unité paysagère, intégrer paysagèrement les zones construites et limiter leur extension sur les "bonnes terres" à fort potentiel agronomique.

LA CONFLUENCE ENTRE LE DOUBS ET LA LOUE

RECOMMANDATIONS :

Poursuivre les politiques de renaturation des rives du Doubs et de la Loue pour limiter le risque inondation et développer la biodiversité.

1 Poursuivre la restauration des champs d'expansion dans des paysages composites et variés.

- » Limiter l'extension de l'artificialisation dans les lits moyens et majeurs des cours d'eau, accentuer les efforts sur les désimperméabilisations.
- » Retrouver un "savoir-faire" de l'inondation dans des aménagements des champs d'expansion inspirés des paysages vernaculaires et du projet de réhabilitation de la confluence du Doubs et de la Loue.

2 (Re)Trouver des pratiques de valorisation culturelle de ces zones et les paysages qui les accompagnent.

- » Accompagner les renaturations de forêts alluviales à vocation productive qui composaient historiquement les paysages. Intégrer le savoir-faire vernaculaire dans de nouveaux paysages adaptés aux besoins de notre époque et aux filières d'avenir.
- » Redynamiser des filières en déclin (exploitation des saules par exemple) pour maintenir les structures paysagères et l'équilibre du milieu.
- » Préserver et reconstituer des terres agricoles dans le lit majeur, support de futures prairies favorables à la filtration des eaux.

3 Valoriser les qualités écologiques et paysagères des bords du Doubs et de la Loue.

- » Développer un réseau d'Espaces Naturels Sensibles le long du Doubs et de la Loue, pour accueillir la faune, la flore, mais aussi du public et le sensibiliser à ces milieux fragiles.
- » Créer un réseau de cheminements doux le long de la Loue permettant d'en découvrir les paysages et aménager des zones d'accès ponctuelles à la rivière.
- » Aménager les anciennes gravières remises en état pour en faire un lieu d'accueil du public et de loisir.

Contenir les zones d'agriculture intensive de la Plaine du Finage, pour s'adapter à la faible ressource en eau et au changement climatique.

4 Limiter l'augmentation de la taille des parcelles cultivées sur les secteurs limitrophes de la Plaine du Finage.

- » Maintenir ou revenir à des activités agricoles moins gourmandes en eau et moins intensives pour s'adapter aux ressources en place.
- » Encourager la plantation d'un maillage d'arbres productifs hors forêt en limite de parcelles et de chemins, permettant de limiter l'assèchement des terres.
- » Encourager la diversité des cultures par la mise en place de circuits courts, notamment à l'adresse des services publics communaux (écoles, EHPAD...).

5 Accompagner les acteurs dans l'adaptation des pratiques agricoles au réchauffement climatique.

- » Développer une stratégie d'accueil de nouveaux agriculteurs formés aux enjeux de la transition écologique pour anticiper le renouvellement des générations.
- » Développer des projets d'agroécologie permettant de diversifier les productions et les rendre plus résilientes (agroforesterie etc.).
- » S'appuyer sur un vivier d'agriculteurs et un réseau local déjà engagé dans la réactivation des paysages écologiques.
- » Retrouver un savoir-faire agricole historique de vallée inondable.

Porter une vigilance sur l'étalement urbain du Grand Dole sur le Nord de la plaine du Finage pour lutter contre l'artificialisation des terres cultivées.

6 Recréer un paysage de l'eau et une attractivité le long du Doubs au Sud de Dole.

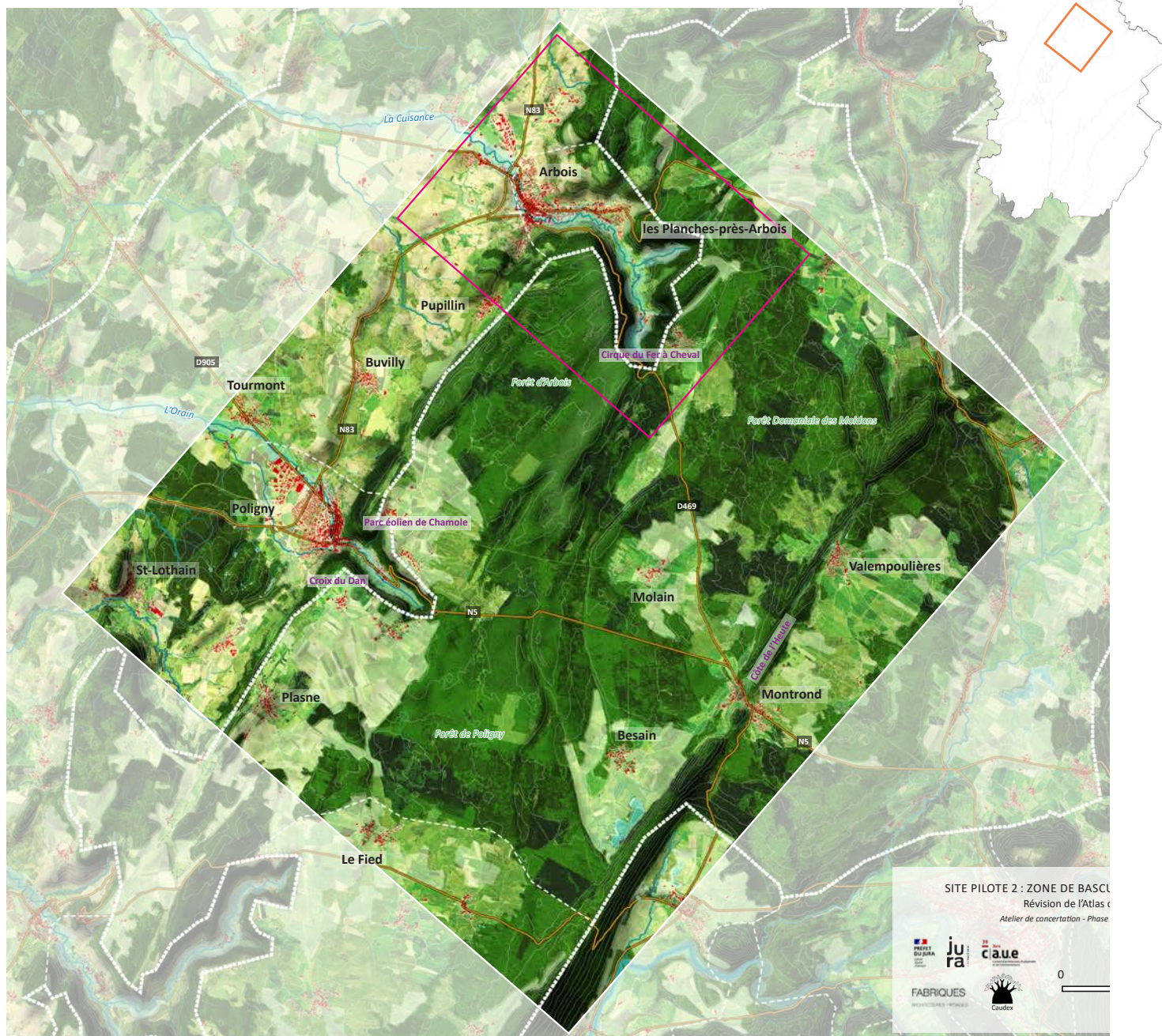
- » Valoriser et aménager la continuité naturelle de la basse vallée du Doubs en aval de Dole (ZNIEFF et Natura 2000) afin de connecter Dole à la confluence entre les deux rivières et notamment la réserve naturelle nationale de l'île du Girard.
- » Aménager une voie verte permettant de connecter l'Eurovélo 6 au site de la confluence et à un éventuel cheminement le long de la Loue.

7 Préserver le maintien des structures villageoises de l'unité paysagère, intégrer paysagèrement les zones construites et limiter leur extension sur les "bonnes terres" à fort potentiel agronomique.

- » Valoriser et conforter l'organisation traditionnelle villageoise de bord de lit majeur - attractive - pour habiter dans un paysage vivant et préservé.
- » Privilégier la rénovation du bâti en centre-bourg et la création de petits collectifs intégrant une dimension nourricière aux abords des nouvelles zones construites (gestion de l'eau en place, vergers, alignements productifs...).

ZONE DE BASCULE ENTRE PLAINE ET PLATEAU

ETAT DES LIEUX DU SITE PILOTE :



2 Des "bouchons urbains" en entrées des Reculées, des situations d'exception entre plaine et plateau

- **Territoire d'eau** : Reculées formées par l'eau - cascades, l'eau en ville (Arbois)
- **Terroirs et savoir-faire** : Massif forestier important, pâturages, AOC viticole
- **Réseaux et infrastructures** : RN5 et RD469 - Les reculées comme passage entre plaine et plateau
- **Formes urbaines et architecturales** : Nombreux villages dominant la plaine et les coteaux - structure et silhouette villageoises qui se maintiennent malgré la proximité avec Poligny et Arbois



Montagny-les-Arsures ©Karolina Samborska

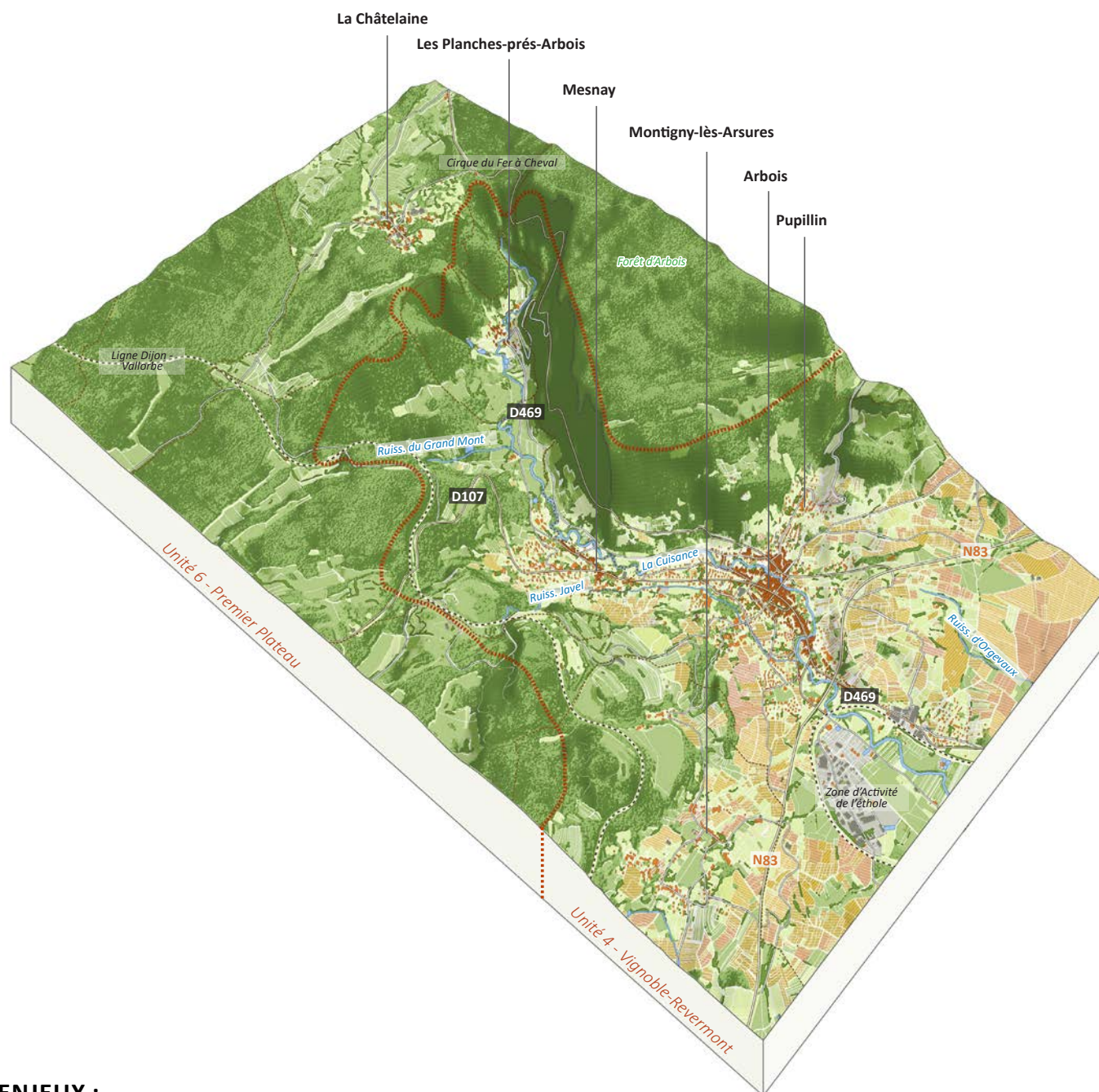


La Reculée de Poligny ©Karolina Samborska



La Reculée de Poligny ©Karolina Samborska

ZONE DE BASCULE ENTRE PLAINE ET PLATEAU

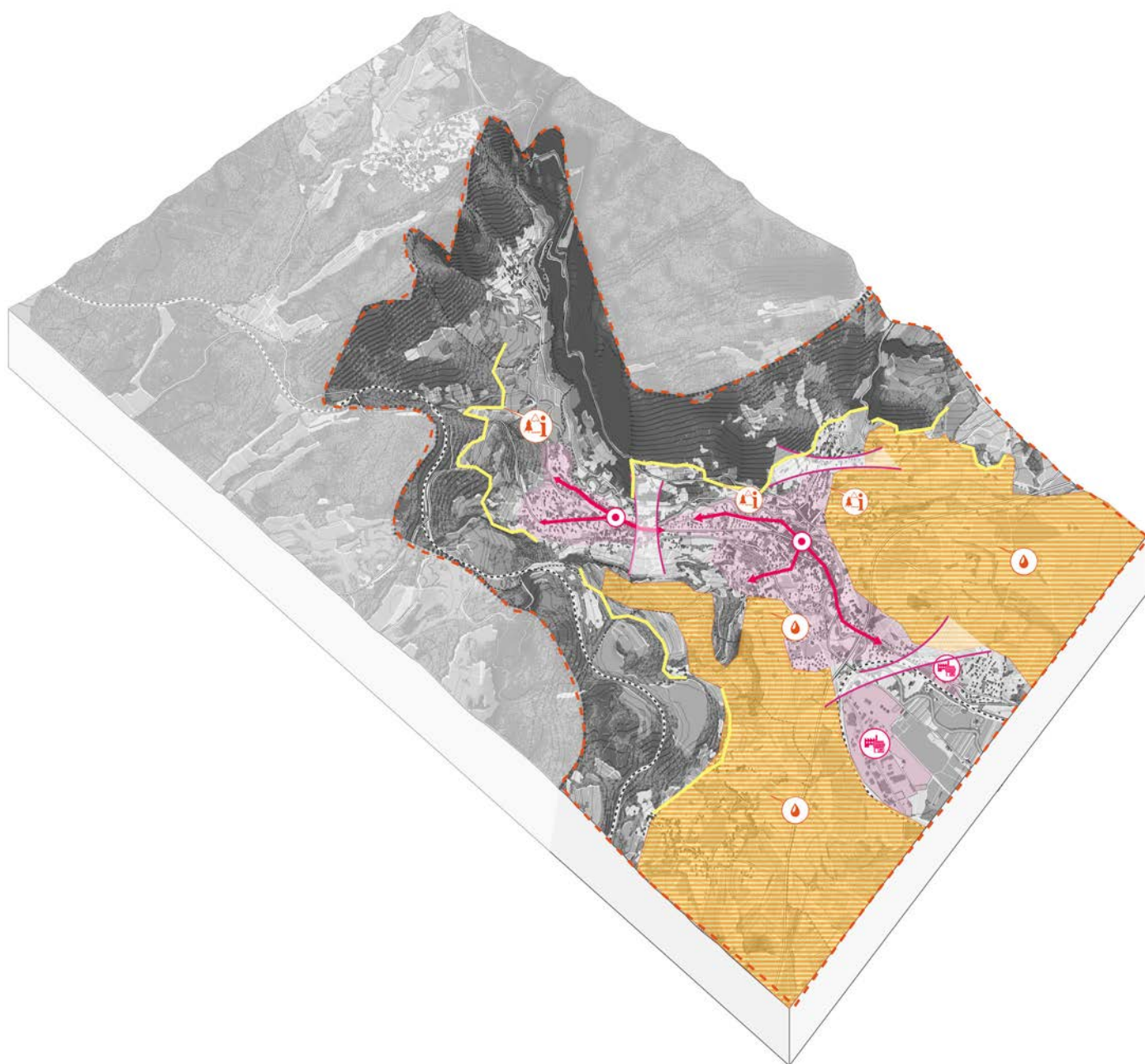


ENJEUX :









Gérer la densification urbaine aux pieds du Revermont pour conserver des implantations initialement liées à la géographie et l'activité viticole de l'unité paysagère.

Renforcer la gestion et la protection des Reculées pour faire face à la concentration touristique sur certains sites.

Accompagner l'adaptation des paysages viticoles pour faire face au changement climatique.



ORIENTATIONS :

- | | |
|---|---|
| <p>1  Requalifier les zones d'activités pour valoriser les entrées de ville et les intégrer au paysage et à la géographie du Revermont.</p> | <p>4  Aménager des points d'accueil touristiques intégrés dans les paysages des reculées, sobres et n'artificialisant pas les sites</p> |
| <p>2  Reconnecter les centralités anciennes et les extensions contemporaines dans un paysage bâti cohérent et caractéristique.</p> | <p>5  Accompagner les élus sur la gestion touristique et la protection des reculées.</p> |
| <p>3  Traiter et caractériser les coupures urbaines pour prévenir le risque de conurbation.</p> | <p>6  Maintien d'une activité agricole durable pour des milieux et paysages ouverts.</p> |
| | <p>7  Adapter les paysages viticoles au changement climatique vers une agriculture résiliente</p> |
| | <p>8  Sensibiliser les acteurs à propos des enjeux de pollution des sols et des eaux.</p> |

ZONE DE BASCULE ENTRE PLAINE ET PLATEAU

RECOMMANDATIONS :

Gérer la densification urbaine aux pieds du Revermont pour conserver des implantations initialement liées à la géographie et l'activité viticole de l'unité paysagère.

1 Requalifier les zones d'activités pour valoriser les entrées de ville et les intégrer au paysage et à la géographie du Revermont.

- » Intégrer le vocabulaire paysager du Revermont dans les zones d'activités : réseau de haies et de chemins vicinaux, parcelles de vignes...
- » Mettre en place des partenariats entre monde agricole et industriels/artisans pour maintenir une activité agricole dans les zones d'activités.
- » Maintenir ou aménager un assainissement aérien propre au territoire (prairie de stockage, réseaux de fossés...).
- » Gérer durablement les grandes surfaces perméables (éco-pâturage).
- » Créer un "guide" des bonnes pratiques architecturales et paysagères pour les zones d'activités en adaptant les préconisations aux particularités des unités paysagères (CAUE du Jura).

2 Reconnecter les centralités anciennes et les extensions contemporaines dans un paysage bâti cohérent et caractéristique.

- » Retrouver les porosités et continuités entre rural et urbain en créant des cheminements et interstices dans le tissu urbain en contact avec les zones agricoles et forestières et les étirer au maillage des extensions urbaines.
- » Employer les modèles d'implantation d'origine des villages pour penser les extensions et le renouvellement urbain, notamment la forme si particulière des villages de coteaux accrochés au relief.
- » Contenir les extensions urbaines dans ce modèle et éviter l'étalement dans un paysage complexe de reculées et de coteaux à préserver.

3 Traiter et caractériser les coupures urbaines pour prévenir le risque de conurbation.

- » Accompagner la création de coupures vertes fertiles : vergers, jardins familiaux, agri-parcs... en s'appuyant sur le travail réalisé par le CAUE 39 autour des franges.
- » Affirmer les limites et les entrées de ville par un vocabulaire urbain spécifique.
- » Mettre en valeur les entrées de villes, les centres-bourgs et les perspectives visuelles depuis les centres des villes et villages.
- » Sensibiliser les élus et les habitants en aménageant des vues sur la plaine à partir des belvédères (panneau panorama explicatif des paysages avant-après, des formes urbaines etc.)

Renforcer la gestion et la protection des Reculées pour faire face à la concentration touristique sur certains sites.

4 Aménager des points d'accueil touristiques intégrés dans les paysages des reculées, sobres et n'artificialisant pas les sites.

- » Mettre en valeur le site d'implantation de la structure (vues), révéler ses particularités (sol, végétation, relief), limiter strictement l'imperméabilisation du sol et les mouvements de terre.
- » Utiliser des matériaux et un vocabulaire frugaux, rustiques, pérennes et un savoir-faire local.
- » Généraliser si possible les stationnements hors site en s'appuyant sur les résultats de l'étude de fréquentation de l'Opération Grand Site.

5 Accompagner les élus sur la gestion touristique et la protection des reculées.

- » Aider les élus par l'organisation d'ateliers et la mise en place d'un cahier des charges à destination des acteurs du tourisme sur les bonnes pratiques liées au ménagement des paysages et des sites fréquentés.
- » Intégrer la question des structures et équipements touristiques dans les guides méthodologiques qui seront produits par le CAUE du Jura.

6 Maintien d'une activité agricole durable pour des milieux et paysages ouverts.

- » Créer des troupeaux communaux en régie, pour maintenir les paysages ouverts face à un enrichissement progressif.
- » Mettre en place une politique d'acquisition foncière par les communes et les Communautés de communes pour la mise à disposition de terrains aux agriculteurs en vue de leur installation.

Accompagner l'adaptation des paysages viticoles pour faire face au changement climatique.

7 Adapter les paysages viticoles au changement climatique vers une agriculture résiliente.

- » Expérimenter avec le lycée agricole de Montmorot par la création de parcelles test de vitiforesterie.
- » Maintenir et développer l'arbre, la haie autour des vignes.
- » S'adosser sur la charte des différentes AOP des vins du Jura (7 AOP) pour rendre l'activité viticole plus résiliente (améliorer la qualité des sols, prévenir le manque d'eau, diversifier les cultures, utiliser des auxiliaires de culture...) en intégrant des mesures agro-écologiques.

8 Sensibiliser les acteurs à propos des enjeux de pollution des sols et des eaux.

- » Créer un groupe de travail autour de ces questions. Développer un réseau de parrainage et de partage d'expériences.

JURA PLISSÉ DES GRANDS MONTS

ETAT DES LIEUX DU SITE PILOTE :



3 Saint-Claude/ Les Rousses : un rapport transfrontalier entre désindustrialisation et pression urbaine

- **Territoire d'eau** : Cours d'eau nombreux et ramifiés dessinant des gorges
- **Terroirs et savoir-faire** : Friches industrielles et activités en cours, tourisme et stations de ski.
- **Réseaux et infrastructures** : RD69, RD436, RN5 - Accès au Haut Jura et à ses pôles importants (Saint Claude et les Rousses) et à la Suisse
- **Formes urbaines et architecturales** : Pôles urbains importants à cette altitude. Extensions urbaines sous forme de maisons individuelles et de zones industrielles. Différentes formes de friches (industrielles, touristiques...)



Saint-Claude ©Karolina Samborska



Station des Rousses ©Karolina Samborska



Ville de Morbier ©Karolina Samborska

JURA PLISSÉ DES GRANDS MONTS



Représentation de la station des Rousses

ENJEUX :

Gérer la pression transfrontalière (et la qualité des formes bâties) qui se reporte de plus en plus loin sur l'unité paysagère pour limiter son impact.

Adapter les infrastructures touristiques de moyenne montagne au changement climatique, en tenant compte des paysages.

Redynamiser les centres-bourgs et requalifier les friches face à une désindustrialisation des fonds de vallée.

Protéger les paysages des hautes combes et pré-bois pour anticiper l'évolution des pratiques agricoles.

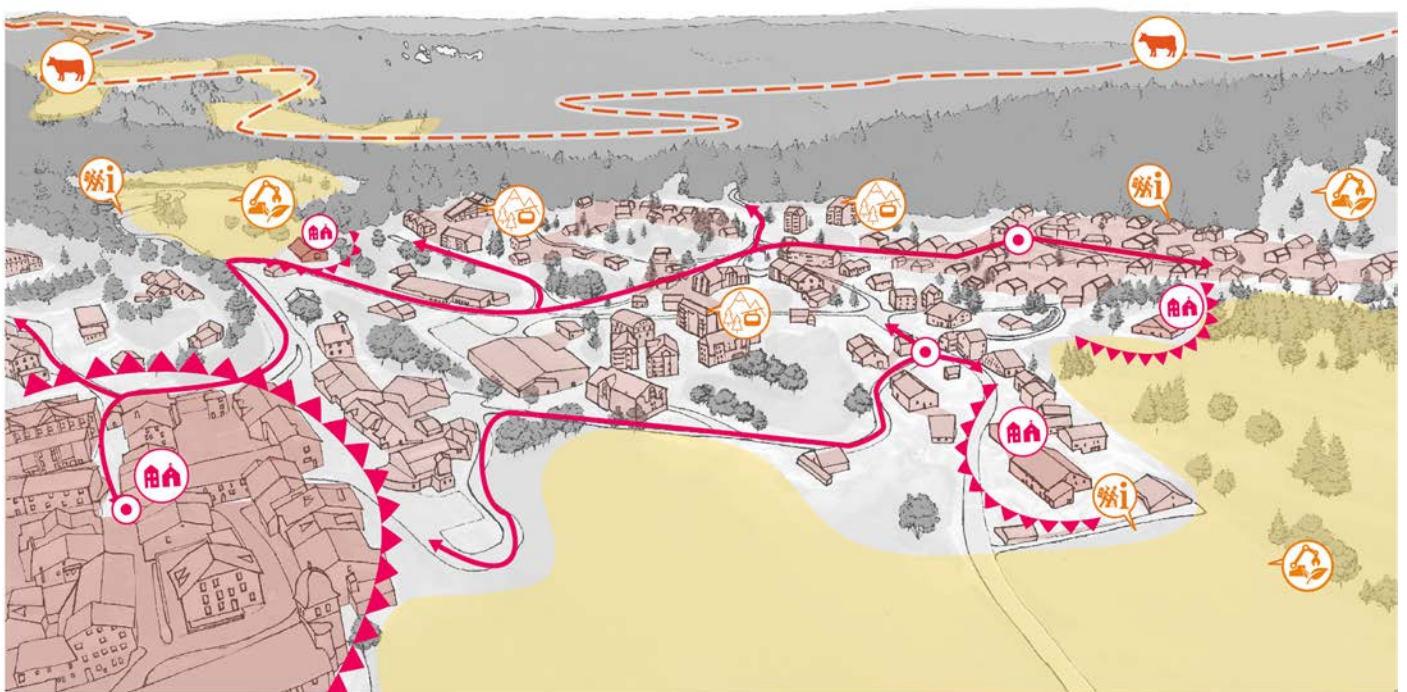









Schéma d'orientation de la station des Rousses

ORIENTATIONS :

- 1  Limiter les contrastes paysagers entre les formes architecturales anciennes et les extensions contemporaines.
- 2  Protéger la silhouette des bourgs anciens.
- 3  Maintenir et accélérer une transition du modèle touristique dont les infrastructures seraient intégrées aux paysages et aider à leur valorisation.
- 4  Maîtriser et gérer la fréquentation touristique pour limiter les incidences sur les milieux naturels.
- 6  Valoriser l'ambiance villageoise des centres-bourgs et réinvestir le bâti ancien, reconnecter les zones résidentielles reculées.
- 7  Accompagner et sensibiliser à propos des impacts causés par la mécanisation sur les paysages et la biodiversité.
- 8  Intensifier la réouverture des hautes combes, des parcelles de Pré-Bois enfrichées et protéger ces structures paysagères.
- 9  Maintenir le système d'estive pour respecter la morphologie paysagère du Jura plissé et ses formes agricoles historiques.

JURA PLISSÉ DES GRANDS MONTS



Représentation de la ville de Saint-Claude

ENJEUX :

Gérer la pression transfrontalière (et la qualité des formes bâties) qui se reporte de plus en plus loin sur l'unité paysagère pour limiter son impact.

Adapter les infrastructures touristiques de moyenne montagne au changement climatique, en tenant compte des paysages.

Redynamiser les centres-bourgs et requalifier les friches face à une désindustrialisation des fonds de vallée.

Protéger les paysages des hautes combes et pré-bois pour anticiper l'évolution des pratiques agricoles.

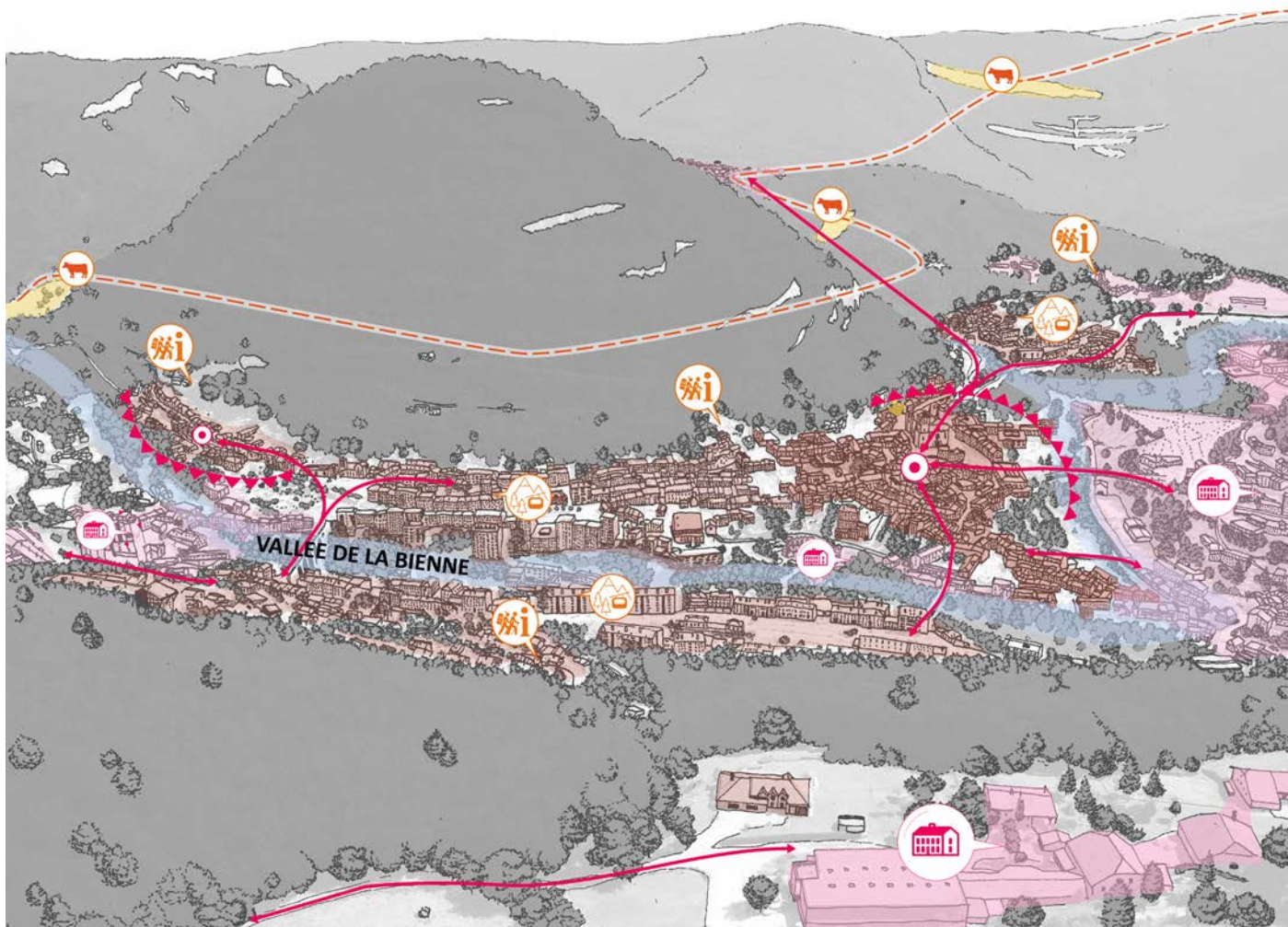









Schéma d'orientation de la ville de Saint-Claude

ORIENTATIONS :

- 1  Limiter les contrastes paysagers entre les formes architecturales anciennes et les extensions contemporaines.
- 2  Protéger la silhouette des bourgs anciens.
- 3  Maintenir et accélérer une transition du modèle touristique dont les infrastructures seraient intégrées aux paysages et aider à leur valorisation.
- 4  Maîtriser et gérer la fréquentation touristique pour limiter les incidences sur les milieux naturels.
- 5  Mettre en place des projets de renouvellement urbain qui soient intégrés aux paysages particuliers et aux risques d'inondation de la vallée de la Bienne.
- 6  Valoriser l'ambiance villageoise des centres-bourgs et réinvestir le bâti ancien, reconnecter les zones résidentielles reculées.
- 9  Maintenir le système d'estive pour respecter la morphologie paysagère du Jura plissé et ses formes agricoles historiques.

JURA PLISSÉ DES GRANDS MONTS

RECOMMANDATIONS :

Gérer la pression transfrontalière (et la qualité des formes bâties) qui se reporte de plus en plus loin sur l'unité paysagère pour limiter son impact.

1 Limiter les contrastes paysagers entre les formes architecturales anciennes et les extensions contemporaines.

- » Réaliser un référentiel commun pour tous les types de constructions, s'inspirant des fiches conseils réalisées par le CAUE du Jura et intégrant les spécificités architecturales à respecter (matériaux, colorimétrie, insertion dans son contexte...).
- » Intégrer des cheminements piétons au tissu des extensions urbaines se connectant à la trame de cheminements ruraux et à celle de centres anciens.
- » Créer des lieux de convivialité dans ces secteurs en intégrant une réflexion sur la qualité des espaces publics (gestion de l'eau, végétalisation, provenance des matériaux...).
- » Affirmer les "poches" agricoles encore présentes au sein des zones urbaines comme un système agricole et paysager qui doit rester actif et productif et qui participe au cadre de vie recherché par les habitants.

2 Protéger la silhouette des bourgs anciens.

- » Employer les modèles d'implantation d'origine des villages pour penser les extensions et le renouvellement urbain.
- » Protéger et mettre en valeur les cônes de vue sur les silhouettes villageoises et le paysage depuis les axes routiers, les crêtes et les belvédères : défrichage, ouvertures, ouvrages adaptés.
- » Affirmer les limites et les entrées de ville par un vocabulaire urbain spécifique.
- » Mettre en valeur les entrées de villes, les centres-bourgs et les perspectives visuelles depuis les centres des villes et villages.

Adapter les infrastructures touristiques de moyenne montagne, en tenant compte des paysages, face aux impacts du changement climatique.

3 Maintenir et accélérer une transition du modèle touristique dont les infrastructures seraient intégrées aux paysages et aider à leur valorisation.

- » Permettre et favoriser la mutabilité des équipements touristiques hivernaux existants.
- » Renforcer l'offre d'hébergements, d'activités et de services pour le tourisme estival plus durable : tourisme nature, agro-tourisme...
- » Créer des itinéraires touristiques de découverte et de sensibilisation au patrimoine et aux paysages du Jura plissé accessibles facilement et bien référencés.

4 Maîtriser et gérer la fréquentation touristique pour limiter les incidences sur les milieux naturels.

- » Répartir la fréquentation touristique sur le territoire et dans le temps, en développant l'itinéraire touristique actuel et l'hébergement, en intégrant la découverte et la sensibilisation au patrimoine et aux paysages du Jura plissé, mais surtout en sensibilisant sur la protection des milieux naturels.

Redynamiser les centres-bourgs et requalifier les friches face à une désindustrialisation des fonds de vallée.

5 Mettre en place des projets de renouvellement urbain qui soient intégrés aux paysages particuliers et aux risques d'inondation de la vallée de la Bienne.

- » Intégrer les questions d'inondation et de désimperméabilisation aux projets de requalification des friches industrielles, travail à mener avec le CAUE du Jura.

6 Valoriser l'ambiance villageoise des centres-bourgs et réinvestir le bâti ancien, reconnecter les zones résidentielles reculées.

- » Qualifier et protéger les structures villageoises adaptées à leur contexte. Intégrer dans les documents d'urbanisme des fiches d'identité des caractéristiques architecturales et urbaines locales à maintenir.
- » Valoriser ces ensembles architecturaux grâce à une campagne de signalétique (panneaux explicatifs) dans les villages.
- » Éviter le changement de destination des commerces en centre-bourg et encourager à leur reprise (aide, préemption et installation de commerce ou de service).
- » Permettre dans les documents d'urbanisme la rénovation et l'adaptation de ces bâtiments aux usages contemporains tout en conservant leur caractère premier.

Protéger les paysages des hautes combes et pré-bois, pour anticiper l'évolution des pratiques agricoles.

7 Accompagner et sensibiliser à propos des impacts causés par la mécanisation sur les paysages et la biodiversité.

- » S'adosser à l'AOP Comté pour préserver les pâturages sous forme de pré-bois.
- » Valoriser et développer les recherches sur les atouts écologiques et agronomiques de cette structure paysagère.
- » Développer des parcours de randonnée de découverte des pré-bois, identifier et préserver les marqueurs de cette forme agricole et la richesse écologique des milieux qui en résultent (pelouses sèches, murgers, bois morts, zones humides...).

JURA PLISSÉ DES GRANDS MONTS

8 Intensifier la réouverture des hautes combes, des parcelles de pré-bois enrichées et protéger ces structures paysagères.

- » Autant que possible, envisager de créer des troupeaux en régies, communaux ou valoriser le travail des bergers locaux en les faisant intervenir sur les parcelles en déprise.
- » Politique d'acquisition foncière par les communes et les communautés de communes pour la mise à disposition de terrains aux agriculteurs en vue de leur installation.

9 Maintenir le système d'estive pour respecter la morphologie paysagère du Jura plissé et ses formes agricoles historiques.

- » S'appuyer sur l'exemple des prairies en estive pour le maintien de la biodiversité sur ce territoire et un apport alimentaire intéressant en périodes de sécheresse qui seront plus fréquentes dans les années à venir.



Caudex
Caudex SAS
3 rue Raymond 69001 Lyon
contact@caudex.org
04 82 31 70 69
www.caudex.org

FABRIQUES
ARCHITECTURES PAYSAGES

Fabriques
25, rue Burdeau 69001 LYON
fabriques@fabriques-ap.net
04 82 53 46 61
www.fabriques-ap.net

Julien RIOU
contact@julienriou.com
www.julienriou.fr

Karolina SAMBORSKA
17 sentier Ferrand
93130 Noisy le Sec
samborska.karolina@yahoo.com
06.20.74.42.12 www.karolinasamborska.com